

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Cloridorme tenue le 13 juillet 2015 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville  
Denis Fortin  
Valère Huet  
Patrick Simony  
Mmes Nathalie Francoeur  
Laurence Beaudoin

Absence : aucun

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, dg et sec-très.et Léona Francoeur, sec-sdj. E même que monsieur Yvan Pruneau ins.mun.

**2- Ouverture de la séance**

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet, constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

**3- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution #169-07-15

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du mois de juin
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer
- 9- **Résolutions et règlements:**
  - 9.1 : entente premiers répondants avec la Régie
  - 9.2 : avis renouvellement bail sentier ski de fond
  - 9.3: demande de Gde-Vallée/camp de jour
  - 9.4 : soumission camion déneigement
  - 9.5 : contrat école
  - 9.6 : MTQ- disposition immeuble excédentaire (rte Côté)
  - 9.7 : terrain Kathy Huet (suivi)
  - 9.8 : résolution pour protéger plan d'eau
  - 9.9 : achat Yvan
  - 9.10 : suivi devis performance aréna- SEAO
  - 9.11 : devant aréna ??
  - 9.12 : plainte acheminée MRC et bureau
  - 9.13 : halte St-Yvon
  - 9.14 : vacances employés
- Varia : Approbation budget OMH
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

#### **4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS**

Résolution # 170-07-15

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2015, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2015 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5- CORRESPONDANCE DU MOIS**

- |   |   |
|---|---|
| 1. Cour suprême                         | Remerciement Suzanne Côté               |
| 2. Ralph Bernatchez                     | Suite plainte Premier Répondant         |
| 3. Equipements Lourds Papineau          | Livraison camion juillet                |
| 4. MRC. Pompiers                        | Rés. Faite par le M.R.C, pompiers       |
| 5. Nicolas Ste-Croix                    | Plan de mise en œuvre Cloridorme        |
| 6. Affaires Municipales                 | Péréquation dépôt de 117 096            |
| 7. CSST                                 | Nouveau taux 1.51 \$                    |
| 8. Affaires Municipales                 | Lieu de taxes dépôt 17 468 \$           |
| 9. Ministère Travail                    | Bureau évaluation médicale d un employé |
| 10. Commission lésions professionnelles | Contestation dossier employé            |
| 11. Ministère Transports                | Déneigement Antonio Poirier             |
| 12. Sécurité publique                   | Clause Grand-père pompier               |

Ajout a la correspondance :

13. Société d'habitation : Budget 2015
14. Assemblée Nationale : Montant de 4 500\$ pour travaux voirie
15. Ministère Faune : Réfection des ponts présentation des projets jusqu'au 31 juillet
16. Ministre sécurité publique programme aide financière pompiers volontaires
17. CSST : Décision Jacques Côté
18. Vétérans affaire :Projet anciens combattants
19. Commissions lésions professionnelles : Employé

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation

#### **6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS**

Chaque conseiller fait état de l'état d'avancement de ses dossiers respectifs.

#### **7 - ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> juin AU 30 juin 2015**

Résolution # 171-07-15

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de juin de la municipalité pour un montant de 100 916.29\$. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 172-07-15

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

1. Groupe Altus	1 588.72 \$
2. Raymond Chabot	3 449.25 \$
3. Endresse Hauser	2 763.10 \$
4. Régie Inter.	2 835.30 \$
5. Distribution PGR, soudeuse	1 051.97
6. BPR	24 365.73 \$
7. BPR	5 062.37 \$
8. Les Serres Coulombe	604.87 \$
9. Gérard Joncas :Arpentage	1092.26 \$ +3 046.84 \$
10. Maurice Bélanger Enlèvement arbres	1 667.14 \$+2 414.48
11. BPR	9 936.23 \$+16 404.15 \$+586.92\$
12. Murray Charest : Ajout nouveau camion déneigement	: 250\$ + tx
13. Xéox copies tirées	1 516.22
14. MEI assainissement	1 310.72
15. BSL analyse eau	695.22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9- RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

9.1 Résolution # 173-07-15

Protocole d'entente des premiers répondants

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de signer le protocole d'entente des premiers répondants entre la municipalité le centre de communication santé (CCS), l'entreprise ambulancière et l'agence de Santé et des Services Sociaux de la Gaspésie-Iles-de-la Madeleine et autorise son maire, Madame Jocelyne Huet et/ou sa directrice générale madame Marie Dufresne à signer ledit protocole et tout document relatif à ce dossier.

De plus madame Marie Dufresne sera responsable des communications et des premiers répondants avec comme adjoint monsieur Yvan Pruneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-2 Résolution # 174-07-15

Renouvellement d'une autorisation d'aménager, d'entretenir et d'exploiter un sentier de ski de fond

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le conseil renouvèle le bail pour une période de 10 ans au coût de 377.12\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

9-3 Résolution # 175-07-15

Camp de jour

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme donne déjà beaucoup pour les élèves du primaire, 1 000\$ pour les activités annuelles, 250\$ par finissant à chaque année,

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK SIMONY  
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme accorde le montant demandé de 100\$ par enfant mais pour les enfants fréquentant l'École Notre Dame, soit 700\$ (7 enfants).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 176-07-15

Achat camion déneigement par crédit bail

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

Que le conseil municipal entérine la résolution suivante et y ajoute d'autres données essentielles.

Résolution # 168-06-15

Soumission /Crédit - Bail/achat camion déneigement

Affichage sur SEAO pour obtenir des soumissions pour l'achat d'un camion de déneigement par crédit- bail pour un montant de 203 565.88 plus taxes

Deux soumissions reçues : SPAR, 3,85%

REXCAP : 3,12%

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal retient la soumission de REXCAP au coût de 3,12% d'intérêt pour l'achat du camion de déneigement, que le document reçu fait partie intégrante de cette résolution.

QUE la directrice générale est autorisée à signer tout document relatif à ce dossier.

QUE ce rajout acheminé par REXCAP fait partie intégrante de la présente résolution :

En vertu de notre résolution no. 168 -06-15 adoptée à la séance du conseil tenue le 22 juin dernier, il a été résolu de procéder à un financement par crédit-bail sur 5 ans avec valeur résiduelle de 1.00\$ sur un camion Freightliner 2015 selon une proposition présentée par Crédit-Municipal & Manufacturier Rexcap inc. ( « Rexcap ») datée du 17 juin 2015 dont copie est annexée à la présente, et où Rexcap agissait comme agent/ courtier pour le compte de **Financement d' Équipement TD**, ( filiale de la banque TD Canada Trust) qui sera le crédit - bailleur contractuel pour cette opération.

La présente confirme que Madame Marie Dufresne, directrice générale, a tous les pouvoirs nécessaires et l'autorisation d'exécuter tous les documents pertinents pour donner effet à

l'opération de financement prévue avec **Financement d'Équipement TD** selon les termes et conditions présentés dans cette proposition y compris le paiement des frais de dossier de 295\$, plus taxes et dont les copies des documents de crédit- bail seront annexées aux présentes dès que disponibles.».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-5 Résolution # 177-07-15

Contrat école Notre Dame

SUR LA PROPOSTION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise son maire madame Jocelyne Huet et sa directrice générale madame Marie Dufresne à signer le bail de location avec l'école Notre Dame tel que présenté pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution # 178-07-15

Immeuble excédentaire ministère des Transports du Québec

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte le document présenté par le ministère et autorise son maire madame Jocelyne Huet et sa directrice générale madame Marie Dufresne à signer le document intitulé : ENTENTE- consentement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Terrain KH- le tout devrait être réglé selon les directives de nos avocats

9.8 : Résolution # 179-07-15

Protection des cours d'eau

Considérant que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014.

Considérant qu'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité.

Considérant les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers.

Considérant l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1.

Considérant que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 élus

municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle.

Considérant qu'il est de l'intérêt des résidants et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité.

Sur proposition de NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE il est résolu :

QUE la municipalité de CLORIDORME se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-9 Résolution # 180-07-15

Achats

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise monsieur Pruneau à procéder aux achats suivants : buse et antigel pour borne fontaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 : demande de soumissions par SEAO pour la construction de la patinoire couverte et le bâtiment de services : les soumissions seront ouvertes le 7 août à 11h00

9-11 Résolution # 181-07-15

Aréna

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de peinture afin d'améliorer la façade de l'aréna qui deviendra un entrepôt- que ce soit propre pour le moment.

Et qu'une porte de garage soit installée en façade, de même que des travaux de ménage à l'intérieur (enlevé tout ce qui est brûlé et faire un ménage).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-12 informations données par madame Huet concernant des plaintes reçues à la MRC et à la municipalité.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

9-13 Résolution # 182-07-15

Halte St-Yvon

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE IL  
EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de peinture et  
que les filles à la halte peinture la boutique, toilette  
et plancher de la halte au complet- plus poteaux, tables  
et banc, selon les couleurs choisies par les préposées et  
validées par la conseillère responsable madame Beaudoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9-14 vacances employés

Madame Marie Dufresne dépose les dates pour ses  
prochaines vacances soit la dernière de juillet et les  
deux premières d'août.

A Résolution # 183-07-15

Approbation budget 2015 OMH

SUR LA PROPOSITION DE NATAHLIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL  
EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la modification  
présentée par l'OMH concernant le budget 2015 tel que  
présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Rapport de l'inspecteur municipal

Un compte rendu du bris d'aqueduc potentiel à Pointe  
Frégate et deux entrées d'eau de faites. Et du problème de  
SP-2

11- Rapport du chef pompier

Rien présentement

## **12- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame le maire invite les citoyens à la période de  
questions.

Questions portant sur : la sortie en mer avec le Zodiac  
et des problèmes causés par cette sortie. À vérifier avec  
la Sécurité civile.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

**Clôture de la séance**

13-Résolution # 184-07-15

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY IL EST RÉSOLU  
QUE la séance soit levée à 20h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière